

fit remarquer que si les catholiques avaient demandé l'enseignement religieux dans les écoles, d'autres pères de famille, appartenant à des religions différentes, avaient postulé la même chose ; et que dans ces conditions il était pratiquement impossible d'accepter une loi : « qui aurait transformé l'école laïque en école de religions comparées ». On ne pouvait d'autre part refuser aux protestants, aux juifs, un droit que réclamaient les catholiques ; la loi étant donc inexécutable, le plus simple était de prendre acte du fait et que par conséquent le conseil n'avait pas à s'occuper de la question. Et voilà comment la ville de Rome, en dépit de toutes les circulaires du ministre, se trouve de fait privée de l'enseignement religieux dans les écoles. Certes, la dernière parole n'est point dite. Les pères de famille forts de leur droit sont décidés à recourir à toutes les juridictions pour obtenir que ce droit ne soit point foulé aux pieds par une municipalité sectaire. Mais ce fait nous montre combien l'administration de la ville, qui devrait la première observer les lois, les oublie cyniquement quand il s'agit de vexer les catholiques et de mettre des obstacles de toute sorte à l'enseignement religieux. Les journaux sectaires déclarent bien : « on comprendra maintenant que la municipalité de Rome s'est désormais mise sur la voie du progrès et qu'elle ne voudra plus revenir en arrière ». Si la voie du progrès consiste à supprimer les libertés qui gênent le bloc, cela ne prouve pas autre chose : c'est que le progrès dont il se vante est l'ennemi déclaré de la religion. On le sait depuis longtemps ; mais au fond cette déclaration n'est point inopportune, et un ennemi démasqué est moins dangereux que celui qui se cache hypocritement sous de belles phrases de rhétorique.

— On vient de faire ici une découverte qui donne la clef d'un petit problème archéologique. On sait qu'à côté de la basilique Saint-Sébastien hors-les-murs il y a la *Platonia*,